

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA
N° 628/A.I.

ASTRIDA



458

TRANSMIS à Monsieur l'Agent M.O.I./M.G.L/Sud à
KAMITUGA suite à son n°20/3/51/PPM. passeport de mutation NYABENDA
(2 ex.) dûment visé et en le priant de vouloir bien agréer l'assu-
rance de ma considération très distinguée.

Astrida, le 21 mars 1951.
L'Administrateur Territorial Assistant, J.KIRSCH,